

VOTRE PENSE-BÊTE DEMENAGEMENT

Selectra partenaire du réseau BSK Immobilier a dressé la liste des démarches administratives les plus importantes pour vous permettre d'organiser au mieux votre déménagement sans stress !



bskimmobilier

Avant votre déménagement



- ☐ **Souscrivez une assurance habitation.** Pour obtenir un devis et un justificatif d'assurance habitation, appelez le **01 88 24 71 67** (comparateur Selectra, non surtaxé, lundi-vendredi 8H-21H ; samedi 8H30-18H30).
- ☐ **Mettez vos compteurs d'électricité/gaz naturel à votre nom.** Transmettez vos relèves de compteurs en appelant le **01 88 24 71 67** (comparateur Selectra, non surtaxé, lundi-vendredi 8H-21H ; samedi 8H30-18H30).
- ☐ **Demandez la réexpédition de votre courrier** sur boutique.laposte.fr.
- ☐ **Prévenez votre employeur**, votre convention collective ou un accord d'entreprise peuvent donner droit à des jours de congés pour déménagement.

Après votre déménagement

- ☐ **Installez Internet dans votre nouveau logement.** Test d'éligibilité fibre optique/ADSL et démarches de souscription box Internet au **01 88 24 71 67** (comparateur Selectra non surtaxé, lundi-vendredi 9H-20H30 ; samedi 8H30-18H30).
- ☐ **Déclarez votre arrivée au délégataire du service public** de l'eau de votre commune. Démarche concernant les habitats individuels uniquement, coordonnées de contact à rechercher selon votre commune sur eau.selectra.info.
- ☐ **Faites inscrire votre nouvelle adresse sur votre carte grise** dans le mois qui suit votre déménagement (sous peine d'amende) sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ants.gouv.fr.
- ☐ **Déclarez votre changement d'adresse aux organismes sociaux** : l'assurance maladie (ameli.fr), votre mutuelle et éventuellement la Caf (caf.fr), Pôle Emploi ou votre caisse de retraite.
- ☐ **Choisissez un médecin** traitant pour pouvoir profiter d'un remboursement plus complet de vos actes de soin.
- ☐ **Inscrivez-vous sur les listes électorales** dans votre nouvelle commune, sur place dans votre mairie ou en suivant les instructions du site service-public.fr.



QUELS AVANTAGES ?

- Le numéro de téléphone est réservé aux clients de BSK Immobilier et est prioritaire sur les autres appels reçus par la plateforme, garantissant un **décrochage ultra rapide**, même en période de pic d'appels
- Le service est gratuit, et le numéro non surtaxé, disponible sur de larges horaires.
- Le service étant **multifournisseurs**, vous avez la possibilité de choisir parmi un large panel d'offres en fonction de vos besoins, et ainsi de **maximiser les économies sur vos factures** !